

# EHPAD

## LES RESIDENCES CAMILLE CORNIER

# REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

### Adresse

40 allée Hugon 01250 CEYZERIAT

### Téléphone

04.74.25.04.90

### Fax

04.74.30.05.55

### Site

[www.ehpad-ceyzeriat.fr](http://www.ehpad-ceyzeriat.fr)



**Le personnel de la résidence Camille Cornier vous souhaite la bienvenue.**

**Ce livret est à votre disposition afin de vous familiariser avec l'établissement.**

## SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b>	<b>1</b>
<b>PRESENTATION DE L'EHPAD DE CEYZERIAT</b>	<b>2</b>
LES MISSIONS DE L'EHPAD	3
PRESENTATION DES LOCAUX	4
LES TARIFS	6
<b>LE PERSONNEL</b>	<b>7</b>
SPECIALISATIONS	7
LES INTERVENANTS EXTERIEURS	8
<b>LES SERVICES PROPOSES</b>	<b>9</b>
LA RESTAURATION	9
HYGIENE DES CHAMBRES	9
PRESENTATION DES ANIMATIONS	10
LOCATION D'UNE SALLE	11
SENSIBILISATION A DESTINATION DES FAMILLES	11
COMMUNICATION ET ECHANGES DES INFORMATIONS	12
PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE	13
PRISE EN CHARGE ERGOTHERAPIE	13
<b>A QUI S'ADRESSER ?</b>	<b>14</b>
QUESTIONS MEDICALES	14
QUESTIONS ADMINISTRATIVES	14
QUESTIONS TECHNIQUES	14
PRISE DE RENDEZ-VOUS	15

## PRESENTATION DE L'EHPAD DE CEYZERIAT

---

La résidence Camille Cornier est un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes créée en 1993, qui se situe sur la commune de Ceyzériat, dans le département de l'Ain, à 7 km de Bourg-en-Bresse. C'est un établissement privé, à but non lucratif, régi par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. L'établissement applique la convention collective 51 sans adhérer à la FEHAP. L'établissement est agréé à l'aide sociale départementale pour ses 80 lits et a signé des conventions de partenariat avec :

- L'équipe d'hospitalisation à domicile (HAD) de l'hôpital de Fleyriat
- L'équipe mobile d'accompagnement et de soins palliatifs de l'hôpital de Fleyriat
- L'équipe mobile de gériatrie de l'hôpital de Fleyriat
- L'équipe mobile de psychiatrie du CPA et le CMPPA
- L'équipe mobile d'hygiène de l'hôpital de Fleyriat
- La SELARL BIOPTTEAM (laboratoire d'analyses médicales de Bourg-en-Bresse)
- Les instituts de formation en soins infirmiers de Fleyriat, du CPA et de Hauteville
- Les instituts de formation d'aides-soignants de Fleyriat et de Hauteville
- Le GRETA Bourg-Ambérieu
- L'ADEA de Bourg-en-Bresse
- Messieurs JOONNEKIN, masseurs kinésithérapeutes

L'établissement s'insère dans la filière inter gériatrique du bassin burgien en collaborant avec l'ensemble des acteurs du secteur :

- ADAG (Association d'Action Gérontologique)
- Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)
- Les services de soins à domicile
- Les MARPA (Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Âgées)
- PUV (Petite Unité de Vie)
- Ainsi que les autres EHPAD du département

## LES MISSIONS DE L'EHPAD

L'association « Les Résidences Camille Cornier » s'est donnée pour mission l'accueil de personnes de toutes origines et de toutes confessions avec une attention particulière aux plus démunis sur le plan matériel, physique ou social. Les personnes âgées ont besoin des relations de confiance leur permettant d'exprimer leurs besoins, leurs désirs, mais aussi leurs rêves et leurs espérances.

L'objectif et l'ambition des Résidences Camille Cornier est de s'adapter aux attentes des résidents et de leur offrir un accompagnement de qualité, c'est pourquoi elles se réfèrent à la « Charte des droits et libertés de la personne âgée en situation de handicap ou de dépendance ».

L'EHPAD Camille Cornier tient le résident au centre de ses préoccupations et permet à chacun (famille, personnels, bénévoles) de remplir son rôle, tout en sollicitant le résident lui-même afin qu'il reste le principal acteur de sa vie. Ce travail est rendu possible avec le concours de tout le personnel dont les valeurs humaines permettent le respect des sensibilités, des désirs, des capacités, et des volontés de chaque résident.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2003, il est appelé EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes).



Vue  
générale

## PRESENTATION DES LOCAUX

L'EHPAD de Ceyzériat accueille 80 résidents. Les 80 chambres de l'établissement sont réparties sur trois niveaux :

- Le **premier étage** : 25 chambres dont une zone fermée dite « Cantou »
- Le **deuxième étage** : 27 chambres
- Le **troisième étage** : 28 chambres

L'EHPAD de Ceyzériat dispose de 68 chambres individuelles d'environ 20 m<sup>2</sup>, et 12 chambres individuelles communicantes pour les couples.



Chambre  
résident

Toutes les chambres disposent d'une salle de bain individuelle comprenant un WC et une douche de plain-pied. La salle de bain est équipée de barre de maintien ainsi qu'une tirette « appel malade ». A la tête du lit, le résident dispose d'un appel malade et d'un interrupteur pour l'éclairage plafonnier. Les chambres ne sont pas climatisées mais les équipements permettent une bonne protection du soleil et une bonne aération de la pièce. A l'approche de l'été, chaque chambre est équipée d'un ventilateur.

A chaque étage, il y a un salon avec une salle télé et un balcon qui permet une jolie vue sur les montagnes du Revermont.



Salon  
2<sup>ème</sup>  
étage

Le premier étage est organisé en deux parties :

- **Un secteur Alzheimer** qui comprend 10 chambres individuelles destinées à accueillir les résidents souffrant de la maladie d'Alzheimer et d'autres formes de démence. Le secteur Alzheimer dispose d'une salle à manger très lumineuse qui donne sur une terrasse fermée très agréable en été.
- **Un secteur non Alzheimer** qui comprend 11 chambres individuelles et 2 chambres destinées à accueillir les couples. Dans ce secteur il existe un lieu de vie commun qui comprend un salon avec une télé et un balcon.



Salon du  
CANTOU



Salon 1<sup>er</sup>  
étage

L'EHPAD de Ceyzériat dispose d'une grande salle à manger au rez-de-chaussée.

D'autres espaces sont à la disposition des résidents et des familles :

- **Un grand salon climatisé** qui peut se diviser en deux au moyen d'une cloison mobile. Depuis ce salon, les résidents peuvent accéder à une grande véranda équipée de baies vitrées coulissantes s'ouvrant sur le jardin. Le salon est utilisé pour les animations et pour toutes les manifestations importantes, reflet de la vie de l'établissement. Le salon communique avec le lieu de culte qui est aménagé tous les vendredis pour la célébration d'un office catholique au profit de tous les résidents désireux de s'y rendre. A la fin de l'office, le prêtre se déplace auprès des résidents qui le sollicitent. L'EHPAD de Ceyzériat est un établissement laïc, et ouvert à toutes les religions et les croyances.
- **Un salon de coiffure** qui est situé au rez-de-chaussée. Une coiffeuse vient le jeudi, une autre vient le vendredi. Le reste du temps, le salon est à la disposition des familles.

Salon du  
bas

Courant 2014, nous avons inauguré une nouvelle salle de soins qui se situe au deuxième étage et une salle de réunion au quatrième étage.

Salle de  
réunionSalle de  
soins

## LES TARIFS

Les tarifs journaliers de prestations applicables aux pensionnaires, payants ou bénéficiaires de l'aide sociale, hébergés dans l'établissement sont fixés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 à :

- Hébergement maison de retraite : **69,03 €/jour**
- Dépendance GIR 1-2 : **21,77 €/jour**
- Dépendance GIR 3-4 : **13,81 €/jour**
- Dépendance GIR 5-6 : **5,86 €/jour**

Salon du  
3<sup>ème</sup>  
étage

## LE PERSONNEL

Le personnel comprend :

- 1 directrice : Mme Cristina BOUILLET
- 1 médecin coordinateur : Dr Marcela MOGOSANU
- 1 infirmière coordinatrice : Mme Jamilé TRABOULSI (ayant le diplôme universitaire de soins palliatifs)
- 4 infirmières
- 17 aides-soignants
- 4 aides médico-psychologique (dont une fait fonction d'animatrice)
- 1 animatrice
- 1 agent d'entretien
- 2 secrétaires
- 2 comptables
- 1 psychologue
- 1 ergothérapeute
- 2 lingères
- 3 femmes de ménage
- 13 agents de services et d'hébergement

Pôle d'activité	Poste	Equivalent temps plein
Administration	Directrice	1,00
	Secrétariat	1.90
	Comptabilité	1,70
Animation	Animateurs	2,00
Hébergement	Agents de services et d'hébergement	11,70
	Service entretien et ménage	3.60
	Lingerie	1,70 + 1 poste externalisé
Médical et paramédical	Aides-soignants	16,20
	Infirmières	4
	Infirmière coordinatrice	1,00
	Psychologue	0,60
	Médecin coordinateur	0,50
	Ergothérapeute	0,24
<b>Total</b>		<b>47.14</b>

Notre équipe soignante s'implique dans la formation des étudiants infirmiers, élèves aides-soignants, stagiaires AMP, stagiaires DEAVS et d'autres stagiaires (bac professionnel, découverte du métier).

### SPECIALISATIONS

- La directrice possède un Diplôme Universitaire de Gériatrie délivré par l'université Lyon 2, un Diplôme de Management et de Coordination de soins. Elle a obtenu en 2018 un Master 2 expertise en Gériatrie à la Faculté de Médecine de Montpellier.
- Une infirmière possède un Diplôme Universitaire de soins palliatifs délivré par l'université Lyon 1. Elle est également responsable de la lutte contre la douleur. Elle s'occupe de l'encadrement des infirmiers et aides-soignants pour les soins palliatifs.
- Une infirmière est référente des stagiaires et référente des chutes.
- Plusieurs aides-soignants possèdent un diplôme d'assistant de soins en gériatrie.
- Une animatrice intervient dans le cadre de la formation assistant de soins en gériatrie et DEAVS et a une formation de gymnastique adaptée.

### LES INTERVENANTS EXTERIEURS

- Les médecins libéraux en fonction des choix des résidents.
- Les masseurs-kinésithérapeutes libéraux en fonction des choix des résidents.
- Les orthophonistes en fonction des choix des résidents.
- Un pédicure podologue qui intervient une fois par mois.
- Deux coiffeuses qui interviennent une fois par semaine.

## LES SERVICES PROPOSES

### LA RESTAURATION

La préparation des trois repas est assurée sur place par la société « Calitéo ». Elle fait appel à des plats courants de la cuisine familiale et régionale. Le petit déjeuner est servi en chambre par le personnel entre 7h et 9h30, un croissant ou un pain au chocolat est prévu les dimanches matin et les jours fériés. Le déjeuner, lui, se fait dans la salle de restaurant entre 12h et 13h15 pour les résidents les plus autonomes. Un service est proposé à chaque étage pour les personnes ayant besoin d'aide. Le dîner s'effectue de la même manière entre 18h30 et 19h30 dans la salle de restaurant et entre 18H00 et 18H45 dans les étages. Un goûter est prévu entre 15h30 et 16h30, dans les chambres ou dans le salon.

Un service à l'assiette est assuré dans les deux salles à manger, mis en valeur par une présentation soignée. Les goûts et préférences de chacun sont pris en compte.

Une fois par mois, un repas à thème sera proposé (cuisine bretonne, italienne...) Des repas améliorés sont également proposés pour Noël, le jour de l'an, la fête champêtre...

Les familles peuvent venir manger avec leur proche dans la salle à manger des invités, à condition de prévenir à l'avance les cuisines et les secrétaires.



### HYGIENE DES CHAMBRES

Les chambres des résidents sont nettoyées régulièrement, le personnel mettant un point d'honneur à faire en sorte que la maison soit propre.

Une femme de ménage s'occupe des espaces communs.

## PRESENTATION DES ANIMATIONS

L'animation est assurée à l'EHPAD par deux animatrices à temps plein. Un programme mensuel est mis en place avec la collaboration des résidents et des intervenants bénévoles. Différents types d'animation sont proposés :

- **Activités manuelles** : atelier de dessin, peinture, sculpture.
- **Activités culturelles** : musique, lectures des nouvelles et revues de la presse quotidienne.
- **Jeux divers** : loto, domino, scrabble, jeux de carte...
- **Ateliers d'entraînement de la mémoire** : stimulation par des jeux de questions.
- **Rencontres intergénérationnelles** : avec des élèves de l'école du village et leur professeur, rencontre avec le pôle petite enfance de Ceyzériat, rencontre avec le centre « le villa joie » de Saint-Just.
- **Cérémonies culturelles** : célébration d'une messe hebdomadaire.
- **Activités motrices** : séances de gymnastique adaptée, une séance le jeudi matin et une le jeudi après-midi. Les thèmes abordés sont : la prise de conscience corporelle, le renforcement musculaire, souplesse et étirement, jeux collectifs, cardio-respiratoire. Chaque thème est travaillé sur deux mois.
- **Intervenants extérieurs** (une fois par mois) : spectacles musicaux, danses, contes, films à thème.
- **Médiation animale** : interaction avec des chiens, chevaux et lamas qui viennent sur place.
- **Jardin thérapeutique** : tous les mardis matin, le jardin est entretenu et récolté par les résidents et les enfants du pôle petite-enfance.
- **Atelier shopping** : la responsable des magasins bleus vient sur place avec différents habits, afin que les résidents puissent essayer et choisir des habits qui leur plaisent. Les familles seront invitées à participer. Atelier mis en place deux fois par an (automne/hiver, printemps/été).
- **Sorties extérieures** : une sortie par mois environ est proposée aux résidents avec l'association « sorties du cœur » qui véhicule et accompagne les résidents. Un projet de mini séjour est en cours.
- **Participation à la vie du village** : rencontre à la bibliothèque, participation à la grand'Margot, tour de France, participation aux divers évènements...

Le mardi midi, les animatrices et la psychologue animent un « repas thérapeutique » pour 6 à 8 résidents. Un nouveau groupe est constitué chaque trimestre. Cela permet aux résidents d'échanger et de retrouver le plaisir de manger ensemble. Ce groupe peut avoir également pour objectif d'évaluer les troubles d'alimentation.

Les anniversaires sont organisés une fois tous les 2 mois. A toutes les animations, les familles et les bénévoles participent en étroite collaboration avec les animatrices et le personnel.

Une fois par an, l'établissement organise une fête champêtre à laquelle toutes les familles, les bénévoles, le personnel et le conseil d'administration participent activement. Les animatrices élaborent une fois par mois la revue de l'établissement qui est largement appréciée par tout le monde.

**LOCATION D'UNE SALLE**

La salle des invités est disponible à la location (petite salle attenante à la salle à manger), pour un moment convivial. Cela permet de se retrouver en famille, entre amis, pour fêter un anniversaire, la fête des mères, des pères... Il est possible de louer uniquement la salle, ou d'ajouter la prestation cuisine (gâteau et des boissons).

**SENSIBILISATION A DESTINATION DES FAMILLES**

Une sensibilisation de trois séances est proposée chaque année aux familles des résidents. Elle a pour objectif d'aborder les différentes maladies neurodégénératives, troubles du comportement et troubles de l'humeur. Ces séances apportent des éléments de compréhension sur le vieillissement et tendent à améliorer la relation avec son proche.

Un courrier d'inscription est envoyé annuellement.

**COMMUNICATION ET ECHANGES DES INFORMATIONS**LE CONSEIL DE VIE SOCIALE

En application du décret n° 2004-287 du 25 mars 2004 relatif au conseil de la vie sociale et aux autres formes de participation instituée à l'article L.311-6 du code de l'action sociale et des familles, l'EHPAD Camille Cornier a constitué un conseil de vie sociale auquel participe des représentants des résidents, des familles, de la direction et du personnel.

LA COMMISSION RESTAURATION

La commission de menu se réunit trois fois par an pour faire le point sur les repas servis, faire ressortir les avis des résidents, des familles et du personnel. Elle émet un avis sur les projets de menus, leurs qualités et leurs présentations. Elle est composée du chef cuisinier, du chef secteur cuisine de « Sud Est Restauration », des représentants des résidents, des représentants des familles, de la directrice, de la cadre administrative, d'un représentant du personnel et de l'infirmière coordinatrice.

LA COMMISSION ANIMATION

Elle se réunit tous les trois mois et a pour objet de faire le point sur les animations passées. Elle sollicite la participation active des résidents et recueille les souhaits des résidents qui sont intégrés dans le calendrier des animations des semaines à venir. Elle est composée des deux animatrices, des représentants des résidents, des représentants des familles, de la directrice, d'un représentant du personnel et de l'infirmière coordinatrice.

LA RELEVÉ PLURIDISCIPLINAIRE

Une relève pluridisciplinaire a lieu une fois par semaine le mardi, avec les soignants présents ce jour-là, la psychologue et l'ergothérapeute. Elle permet d'échanger sur la prise en charge globale des résidents afin de proposer l'accompagnement le plus adapté.

LE COMITE BIENTRAITANCE

Pour l'instant, ce comité est en phase de projet. Il aura pour but de travailler sur la bienveillance des résidents et de redonner du sens au travail des soignants.

LE COMITE DE DIRECTION

La directrice, la cadre administrative, la comptable, l'infirmière coordinatrice et la psychologue se retrouve une fois par mois pour échanger sur la prise de certaines décisions (achat de matériel, organisation du travail...)

**PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE**

Anne-Sophie BRUFFIN, la psychologue de l'établissement est présente tous les mardis, jeudis et vendredis. Elle accompagne les résidents au cours d'entretiens individuels ou d'activités de groupes parfois en lien avec les animatrices.

Elle anime une fois par mois un groupe de photolangage (outil permettant l'échange et l'élaboration de leur vécu à partir de photographies).

En collaboration avec les animatrices, elle coanime un repas thérapeutique tous les mardis.

Elle propose également un « café des familles » en coanimation avec la directrice et les animatrices. Il a lieu le premier mardi de chaque mois et permet aux familles de venir échanger avec les professionnels sur l'accompagnement de leur proche.

**PRISE EN CHARGE ERGOTHERAPIE**

Cyril BERTRAND, ergothérapeute, est présent dans l'établissement les mardis après-midi et jeudis matin. Il s'occupe d'accompagner les résidents afin de préserver et développer leur indépendance.

Il apporte à l'équipe soignante des propositions pour sécuriser l'environnement du résident en choisissant du matériel adapté.

## A QUI S'ADRESSER ?

L'ensemble du personnel de l'EHPAD se tient à votre disposition pour toutes questions, mais afin de vous répondre au mieux il est important de s'adresser aux bonnes personnes.

### QUESTIONS MEDICALES

#### LES INFIRMIERES

Elles sont présentes tous les jours, vous pouvez les rencontrer dans leur bureau au rez-de-chaussée, ou leur téléphoner en appelant au 04 74 25 04 90. Merci de les tenir informées si vous prenez un rendez-vous afin de s'assurer qu'il ne se superpose pas à un autre rendez-vous médical.

#### LES MEDECINS TRAITANT

Les rendez-vous pour le renouvellement de l'ordonnance sont gérés par les infirmières. Pour toute autre question au niveau de la prise en charge médicale, vous pouvez prendre contact directement avec le médecin traitant.

#### LE MEDECIN COORDONNATEUR

Vous pouvez prendre rendez-vous avec elle

### QUESTIONS ADMINISTRATIVES

#### LES SECRETAIRES

Elles sont présentes du lundi au vendredi, de 9h à 17h. Elles peuvent vous renseigner sur le dossier d'admission, les démarches administratives d'entrée, l'aide pour la mise en service de la ligne téléphonique. Elles gèrent le suivi du courrier et les inscriptions pour le pédicure. Vous pouvez également les contacter si vous souhaitez vous inscrire pour un repas.

#### LES COMPTABLES

Pour toutes questions concernant la facturation ou le fonctionnement de l'aide sociale, les comptables se tiennent à votre disposition du lundi au vendredi.

### QUESTIONS TECHNIQUES

#### LES LINGERES

Elles s'occupent de la gestion du linge si vous l'avez décidé. Elles ramènent régulièrement le linge dans l'armoire lorsqu'il est propre.

#### L'HOMME D'ENTRETIEN

Vous pouvez vous adresser à lui pour tout problème de matériel à réparer (lit, fauteuil, meubles...).

#### L'ERGOTHERAPEUTE

Il est présent le mardi après-midi et le jeudi matin, il s'occupe de mettre en place les aides matérielles favorisant l'autonomie, vous pouvez le rencontrer pour parler de l'installation de ces aides.

**PRISE DE RENDEZ-VOUS**RENDEZ-VOUS MEDICAUX EXTERIEURS

Pour les suivis médicaux réguliers ou les rendez-vous chez un spécialiste à la demande des médecins traitants, ce sont les infirmières qui s'en occupent et qui vous tiennent au courant de la date. Pour le transport, il est assuré soit par la famille, soit par une société de transport (ambulance ou taxi en fonction de l'état de santé). Les infirmières gèrent la réservation des transports. La famille peut prendre des rendez-vous (ophtalmo, dentiste, autre spécialiste), il faut cependant prévenir les infirmières afin de s'assurer que la date n'interfère pas avec un autre rendez-vous.

COIFFEUSES

Deux coiffeuses se déplacent à la maison de retraite chaque semaine le jeudi et le vendredi, c'est à vous de prendre rendez-vous avec l'une ou l'autre, les numéros sont affichés sur la porte du salon de coiffure. Vous pouvez également faire intervenir une autre coiffeuse de votre choix.

PEDICURE

Un pédicure se déplace une fois par mois, vous pouvez prendre rendez-vous auprès des secrétaires.